

INVITATION AUX VŒUX DU MAIRE

Samedi 4 janvier 2020

Cérémonie des vœux de la municipalité et du maire :
Vous êtes toutes et tous cordialement invités à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité et du maire, le samedi 4 janvier à 11 h, à la salle des fêtes de Conliège.
Sont également invités les nombreux nouveaux habitants de Conliège.
La cérémonie sera suivie d'un cocktail.



CONLIEGE

N° 5

décembre 2019



2014

Percée du Vin Jaune Conliège - Perrigny. Plus de 45 000 visiteurs découvrent le patrimoine de Conliège : La déco était superbe !



2016

Un véritable torrent : Les ravages de la Vallière

Notre photo l'état d'une partie des bâtiments Juratri



Ils fêtent les 95 ans de la Fanfare

2016

2017



Roger Rey face à la presse (ici France 3) pour réclamer la déviation de Conliège



Nouvelle équipe pédagogique pour les 45 enfants de notre école

2018



Le Président de l'Association Ermitage



Conliège en musique : un grand merci à sa présidente Antoinette Mercier

2018



Bonne
année
2020 !



Lire page 3
le mot du Maire



Parmi 20 territoires français !

Cluster Jura à Conliège Labélisé «French Impact»

Vingt territoires français ont obtenu du gouvernement le label «French Impact» dédié au développement de l'économie sociale et solidaire (ESS), et pourront ainsi prétendre plus facilement à des aides à l'innovation sociale.

Les territoires labellisés seront prioritaires pour accéder à un fonds d'amorçage doté de 100 millions d'euros, dédié à la création d'entreprises. Ils seront également accompagnés par un réseau de médiateurs, les «hackers publics», chargés de les aider à «lever les freins» du développement comme le souhaite Christophe ITIER, haut-commissaire à l'Economie sociale et solidaire.

Ce dispositif, le «French Impact» permettra aussi le développement de «convergences» entre les entreprises «classiques» et celles de l'ESS.

Une opportunité pour Mme Brulebois, députée, de se déclarer : très heureuse que le projet du pays lédonien, que j'ai soutenu au niveau national, soit retenu pour son caractère pionnier en matière d'innovation sociale. Il est vrai que le Jura fait mesure d'exemple en termes d'emploi dans ce secteur avec une part de 11.9% dans l'emploi salarié et de 15% à Lons le Saunier contre une part nationale à 10.5%.

Le territoire de Lons-le-Saunier labellisé French Impact.

Si bien sûr vous connaissez la French Tech, label français attribué à des pôles métropolitains reconnus pour leur écosystème de startups, le label French Impact, lui, s'adresse aux acteurs qui font de l'innovation sociale un levier de transformation du pays.

Économie sociale

Ainsi, le vendredi 22 mars 2019, au Clus'Ter Jura à Conliège, Christophe Itier, haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire, est venu pour remettre ledit label au territoire de Lons-le-Saunier.

« Vous faites désormais partie des vingt premiers territoires pionniers et leaders de



Christophe Itier, haut commissaire à l'Economie sociale et solidaire entouré de Danielle Brulebois, Députée, Roger Rey, Maire de Conliège, Patrick Elvezi, Président d'ECLA, Mathieu Grosset, le Directeur Général du groupe Demain.

la France, en terme de coopération territoriale, accès sur des modèles de développement raisonné, sociaux et solidaires », a-t-il lancé, valorisant la cinquantaine de personnes présentes dans l'assistance, représentant respectivement acteurs locaux, associations, entrepreneurs et politiques.

French Impact est une initiative gouvernementale lancée en janvier 2018 par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire qui rassemble dans une même dynamique tous les acteurs de l'innovation sociale.

Un label qui a vocation à accélérer, partout en France, des projets innovants, qu'ils soient à l'initiative d'associations, de startups sociales, de coopératives, d'entreprises engagées, de collectivités ou de citoyens, qui apportent des réponses nouvelles aux défis sociétaux comme l'économie inclusive, la réussite éducative, l'accompagnement générationnel, la transition écologique, ou la lutte contre le gaspillage.

C'est dans cette idée que la candidature du Pays Lédonien, portée par le Clus'Ter Jura de Conliège, a été retenue.

réellement apporter ce label pour le territoire ?

« Ce que nous attendons de la French Impact, c'est de faire des projets plus ambitieux et à plus grande échelle », expliquait Matthieu Grosset, président du Clus'Ter Jura.

En effet, ce label apportera de l'animation pour assurer les transferts de compétences, faire gagner du temps sur les bonnes pratiques, lever des verrous réglementaires, créer des partenariats gagnants-gagnants, mais aussi permettra le déploiement de nouveaux outils financiers.

-Habitats innovants, emploi pour tous et transition écologique

-Une évolution et une amélioration des conditions de développement de l'innovation sociale au service de trois défis que les acteurs du territoire souhaitent relever : habiter le territoire et favoriser le vivre-ensemble à travers une stratégie d'habitats innovants ; garantir un emploi pour tous, même les plus éloignés ; et être un territoire qui assure sa transition écologique.

Ainsi, des chantiers phares pourront être mis en œuvre sur trois secteurs prioritaires : le bassin lédonien, la Bresse Jurassienne et la Petite Montagne.

Résultats attendus

Mais au fond, qu'est-ce que va

Roger Rey

MOT DU MAIRE

11 ans déjà, comme le temps passe, 11 années pendant lesquelles les 2 équipes municipales successives se sont attachées à gérer au mieux les affaires de la commune et surtout à la faire évoluer.

Je tiens à remercier tous les élus et le personnel pour le travail effectué pendant ces 2 mandatures.

La vie d'une commune, d'une municipalité est une belle histoire humaine qui comme toutes les histoires a connu son lot de déchirures, de réconciliation, de coups de gueule, de catastrophe (inondations de 2016) mais nous avons tenu le cap grâce à une solidarité sans faille de toutes les équipes municipales (élus et personnel communal).

Nous avons gagné un certain nombre de Combats :

▶ **ECOLE** Depuis plusieurs années la municipalité se bat pour le maintien de son école. La menace qui planait sur la fermeture de l'école est aujourd'hui écartée, grâce au dynamisme de l'équipe enseignante, à l'attractivité de notre commune, et aussi grâce à la création d'une maison d'assistante maternelle,

▶ SECURITE

Déviations de la vallée de la Vallière Tout a commencé par un arrêté municipal pour interdire les camions à la montée puis grâce au Conseil Départemental la déviation des poids lourds par la descente de Montaigu est sur le point d'aboutir.

▶ CIRCULATION PARKING.

Grace à l'acquisition de l'immeuble GANDELIN/BOLARD et sa déconstruction : réhabilitation, un parking de 22 places a vu le jour pour améliorer le stationnement autour de la place de la mairie.

▶ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

La mise en place du PLU nous a permis de fixer nous-mêmes les règles de l'évolution de notre urbanisme et d'en demeurer les responsables.



Des travaux conséquents ont été réalisés sur la commune pour changer tous les tuyaux en plomb pour la sécurité des habitants et une DSP (délégation de service publique) a été signée avec la Ville de Lons pour fixer les règles de gestion de l'eau potable avec la régie des eaux.

▶ SOLIDARITE

Dés notre arrivée aux affaires nous avons mis en place avec le CCAS un PCS (plan communal de solidarité) afin de rester en contact permanent avec les personnes seules âgées ou démunies avec un programme régulier de visites.

Nous pouvons aussi être fiers d'un certain nombre de réalisations :

▶ **La rénovation complète de la promenade du Saugeois,**

▶ **La protection et la mise en valeur du patrimoine communal,**

▶ **Maintien de la présence postale avec l'ouverture d'une Agence Postale Communale,**

▶ **La Soutien aux associations Conliègeoise** qui ont animé le village toutes ces an-

nées avec notamment les deux réalisations phares que sont la percée du vin jaune en 2014 et Conliege en musique pendant 10 ans. Sans oublier toutes les manifestations organisées tout au long de l'année par toutes les associations dans le domaine sportif ou culturel. Qu'elles en soient remerciées publiquement.

▶ **Le maintien et le développement des commerces et du service médical.**

Nous avons aussi ouvert la commune de Conliège au monde en étant une commune ouverte prête à favoriser l'accueil de réfugiés en difficulté (De Syrie, du Bangladesh).

Je compte sur une nouvelle équipe

Il reste encore beaucoup à faire mais je sais pouvoir compter sur une nouvelle équipe municipale pour apporter comme l'ont fait avant nous toutes les municipalités, leur pierre à l'édifice car, en ce qui me concerne, **2019 sera ma dernière année complète à la tête de la commune. Je passerai la main le 15 mars 2020.**

Le temps est venu de dire :

« Place aux jeunes (ou moins jeunes) » qui veulent s'investir dans la gestion (enrichissante et passionnante) de la commune de Conliège, beau village où je suis né, à un moment où « LE VIVRE ENSEMBLE » a toute son importance !

Mes meilleurs vœux pour 2020

Je profite de cette fin d'année pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2020.

Roger REY

TRAVAUX

Elum : économie d'énergie : maîtrise de l'éclairage public



La commune a signé, en 2012, un contrat « Elum » avec le Sidec consistant à revoir tout l'éclairage public dans l'intention de faire des économies d'énergie. C'est ainsi que l'entreprise Pernot, de Pont-de-Poitte, vient de prendre en charge la maintenance des points d'éclairage du chef-lieu et ce sont près de 121 lampes qui seront changées dans cette fameuse opération sonnante le français « relamping ».

En 2015 a été le changement des luminaires de la commune par des lanternes à consommation réduite ainsi que le remplacement d'un coffret équipé d'une horloge astronomique reliée au réseau d'éclairage public permettant de réaliser des économies tout en maintenant un éclairage de qualité.

Il s'agissait de remplacer les ballons fluorescents de 125 Watts (plus commercialisés à l'heure actuelle) par des lampes au sodium Haute Pression de 75 watts beaucoup moins énergivores.

13 lampes ont ainsi été changées dont 9 éclairages de type «boules» non conformes (quartier Bellevue et Parking rue haute).

Parallèlement les coffrets d'éclairage public qui pilotent tous les lampadaires ont été changés et dotés d'horloges astronomiques radio pilotées par France Inter qui activent les éclairages et extinction des lampes et qui permettent l'extinction nocturne programmée .
Coût total de l'opération 9478.29 € TTC subventionnée à 50 % par le

SIDEC , soit un coût réel pour la commune de 4739.14 € TTC.

Par ailleurs les travaux d'éclairage public du parking Bolard ont été réalisés..

- pose de 2 lampadaires identiques à Bellevue dans le parking
- pose de 2 néons pour éclairer les passages voitures et piétons.

Coût total de l'opération 12 843 TTC dont 2500 de participation du SIDEC soit un coût réel pour la commune de 10 343.49€ TTC.



► **La fibre et le très haut débit à Conliège en 2020.**

Après l'expérience malheureuse avec SFR qui nous avait installé une armoire en 2017 et fibré tout le village avant d'abandonner l'opération, la fibre (et le très haut débit) arrive enfin. C'est toute la commune qui sera équipée en fibre optique grâce et aux frais d'ORANGE en 2020

C'est l'entreprise Dorsalys qui installe la fibre en passant par les fourreaux de France Télécom (Orange aujourd'hui) et ensuite en aérien dans certains secteurs.

Ensuite seulement pourra être envisagé le raccordement de votre habitation courant 2020.



VIE DES ASSOCIATIONS DE CONLIÈGE

Un grand merci aux Associations de Conliège

Le dynamisme d'un village se mesure également au dynamisme de ses associations et je dois dire de ce côté-là nous sommes gâtés à Conliège avec **une vingtaine d'associations** pour un village **700** habitants. Que ce soit dans le domaine social culturel ou sportif j'ai pu constater ce même état d'esprit de service à la population qui anime les bénévoles de ces associations. C'est pourquoi je veux donc remercier tout particulièrement les bénévoles associatifs, les présidents (qui œuvrent sans compter leur temps) les membres des bureaux qui contribuent à faire vivre notre commune. Bravo donc aux associations Conliègeaises qui sont nombreuses et dynamiques.

Je pense à l'équipe de **Conliège en musique** qui a organisé en juin 2018 sa traditionnelle et dernière fête de la musique avant

Bravo à la présidente Antoinette Mercier et tous ses bénévoles pour leur implication. Et on cherche toujours une remplaçante à Antoinette qui a choisi de prendre un peu de recul ou du moins une ou un successeur car on ne peut pas remplacer notre Antoinette!

J'en profite pour émettre le vœu cher à mon cœur que Conliège en musique se poursuive encore longtemps et je suis prêt à m'engager auprès d'Antoinette dès que j'aurai un peu plus de temps libre ce qui ne saurait pas trop tarder!

Un grand merci aussi à la **Fanfare Conliègeoise** une nonagénaire qui se porte bien et qui répond toujours présente pour toutes les manifestations patriotiques ou autres et qui aussi organise plusieurs manifestations dont une soirée caba-

ret-jazz un magnifique concert de Sainte Cécile.

Bravo à la présidente Chantal Dumont et à son chef Cyrille et à tous les musiciens .

Les amis de la percée persistent et signent avec bonheur prêtant main forte pour la décoration aux autres associations du village et œuvrant eux-mêmes dans l'animation du village avec de nombreuses soirées musicales

Sans oublier le Qi Gong et les traditionnelles fondue, Morbifolie et autres apéros conviviaux.

Vous avez aussi toujours la marche du lundi après-midi qui est devenue une institution. Rendez-vous tous

Jean Marie, Bernard, Patrick etc) organisent entre autres la fête du village, l'arrivée du père Noël (bravo à Didier pour ses bugnes) La chasse aux œufs de Pâques etc.

Là aussi il va falloir penser à renouveler car Didier a décidé de passer la main.

Les Jeudis récréatifs avec sa présidente **Chantal Roussel** qui tous les jeudis anime de façon très conviviale la salle des pompes avec ses créations originales qui l'on retrouve au marché de Noël,

Le Tennis de table un club très Actif présidé par **Jean marc Gasquel** qui vous permet de faire du sport sur place à Conliège que ce

soit en compétition ou en amateur, sans oublier le **VTT Conliège club** phare de la région avec plus de 130 licenciés. Merci à sa section Enduro qui organise tous les ans l'Enduro de la vallière.

Le Sou des écoles qui organise de nombreuses manifestations variées sans qui les écoliers de Conliège ne pourraient pas faire toutes leurs nombreuses activités, Merci à sa présidente Elodie Cottet Providence.

Le Souvenir français de Conliège a rejoint le Souvenir Français de Lons Bravo à Raymond Damidaux pour son investissement pendant toutes ces années ! **L'Amicale boules Conliègeaises** de **Claude Payсан** qui anime le saugeois tout au long de l'année par des concours de boules lyonnaises conviviaux et festifs.

Bravo aussi aux **les bouilleurs de cru de Daniel Dard** qui font vivre notre alambic municipal.

Sans oublier **les autres associations comme le temps libre, la société de chasse ACCA de la lozière et les Moulins du Jura.** C'est vous qui animez le village et qui faites de Conliège un village où il fait bon vivre.

Roger Rey



les lundis à 13h45 place du Chataignier.

Bravo à **Josie** et toute son équipe des Amis (es) de la percée. Je n'oublie pas toutes les autres associations qui se dévouent toute l'année pour animer le village.

Le Comité des fêtes du Président Didier Menetrier qui avec quelques bénévoles seulement (Jean-Claude, Jean-Louis,

CONLIÈGE : LES ASSOCIATIONS

Ermitage : « passion et persévérance »

Les courageux de la Corvée du 23 mars 2019

Les bénévoles de l'association de l'Ermitage sont venus en grand nombre samedi 23 mars et 26 octobre 2019, pour la corvée de travaux de préparation et d'entretien.

Parmi eux se trouvaient des membres de l'ALL Jura Trail . Cette corvée comportait beaucoup d'axes : élagage, débroussaillage, ramassage du bois mort en sous-bois et coupe de bois, entretien des plates-bandes, aduction du réservoir souterrain, entretien de l'intérieur du bâtiment , escalier pour le Trail des reculées et entretien du sentier de la fontaine de l'Ermitage.



Travaux : des laves à l'horizon !

Bonne nouvelle, monsieur Rotondo a débuté les travaux de couverture de la bergerie par un platelage en bois. Bientôt les laves viendront enfin recouvrir ce bâtiment victime de l'incendie du 21/11/15; déjà 4 ans de procédures, de travaux et de persévérance. Merci à toutes et tous pour votre patience.

LA FANFARE CONLIEGEOISE FETE SES 95 ANS

Anniversaire en musique



C'est dans une «Salle des fêtes» bondée que les musiciens de la fanfare conliégéoise et leur présidente Chantal Dumont, dimanche après midi 24 novembre. Invités d'honneur, l'harmonie de Saint-Nizier - Curciat dirigée par Laurent Paquelier et les danseurs de l'association « passion Venise », à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Les musiciens conliégéois dirigés par Cyrille Mathieu et Pascal Robillard ont ouvert ce concert prestigieux. Les compositions ont évoqué l'Amérique, l'Angleterre, l'Écosse avec passion et délicatesse. Le public n'a pas manqué d'applaudir ces prestations originales et d'admirer les décors et les costumes d'une Venise de rêve ! C'était le tour des musiciens et des danseurs Chalonnais d'apporter leur contribution à cette fête de la Sainte-Cécile. La musique était empruntée à Bacalov, Telemann, Haendel, Faure, Haeck, Rameau, Debussy, principalement ; un solo à la clarinette de Marie-Amélie Marin, l'incorporation de deux vieilles à roues ont apporté une diversion dans cette partie du concert où les danseurs, superbement habillés, ont donné un divertissement inhabituel que le parterre n'a pas manqué de saluer. La Sainte-Cécile 2019 restera probablement dans les mémoires.

100 ans déjà

Présidée depuis 35 ans par Claude Paysan cette centenaire se porte bien et continue à animer la promenade du Saugeois par ses nombreux concours qui sont très appréciés de tous les boulistes de la Région du fait de l'accueil et du cadre ombragée du saugeois

En effet cette association a marqué toute ma jeunesse, pour avoir participé comme joueur ou spectateur à des centaines de parties de boules AU SAUGEOIS.

J'ai encore en mémoire les parties du dimanche après-midi samedi soir en nocturne où l'on pouvait retrouver les figures Boulistes de Conliège, comme mon Grand père Roger RIGOULET, Auguste DESPRES Henri CHUSSEAU qui n'avait que quelques mètres à faire pour venir jouer ou encore Robert BOISSON dit « brin d'amour », ou mon père Gilbert appelé parfois pour se moquer « la main d'or ». Ils avaient tous un surnom.

Je me souviens des grands concours quand les Saintclaudiens descendaient à Conliège (les ROSSI, CAVALLI que j'ai eu le plaisir de battre en finale du championnat du jura mimines je crois sur ses terres à stclaude en compagnie de Jacques Chambard et de Michel Meugnot.)

C'était pour remporter les challenges mais parfois les Conliégeois emmenés par Maurice Rigoulet, les frères CHAMBARD, La famille DUMONT et bien d'autres encore ne se laissaient pas faire.

Tous ces joueurs participaient à de nombreux concours parfois loin de Conliège et notamment aux Championnat de France où ils portèrent haut et fort les couleurs de CONLIEGE.



L'amicale boules Conliégeoise contribue depuis plus de 100 ans à animer la vie Conliégeoise et le Saugeois.

Et rien que pour cela la commune lui doit une fière chandelle. En ayant rénové complètement LE SAUGEOIS la municipalité a contribué également à améliorer les conditions d'accueil des boulistes.

Je remercie tous les membres de l'amicale boules Conliégeoise encore présents et tous ceux qui nous ont quittés pour le travail de bénévoles qu'ils ont accompli dans cette association pour la maintenir et la développer. Et j'émetts le vœu que l'amicale boules continue à prospérer malgré la concurrence de la pétanque et autres sports plus prisés par les jeunes et que l'on retrouve plus souvent encore les joueurs sur les terrains de boules de Conliège ou d'ailleurs.

Merci encore à tous les boulistes, longue vie à l'association.

Roger REY



PERCÉE DU VIN JAUNE 2014



**Conliège
au centre
de l'événement**

Près de 45000 visiteurs ont pu admirer le travail de décoration des bénévoles. Le préfet me disait hier soir combien il avait apprécié la décoration et l'organisation de cette 18^{ème} percée qui s'est déroulée sans incidents majeurs.

Encore bravo à toutes et à tous : Bénévoles, employés communaux, élus, responsables de Commission: Jean Claude Roussel, Gérard Dumont, un grand coup de chapeau à Jean-Marc Gascuel pour la qualité de ses réalisations et à l'animation musicale qui était riche et variée, Merci Antoinette et Philippe Billet, et à tous les habitants qui ont accepté les contraintes de cette 18^{ème} percée.

Les festivités de la 18^e Percée du vin jaune, l'une des plus importantes fêtes vigneronnes, ont débuté samedi avec l'ouverture des caveaux de Perrigny et de Conliège, deux petits villages viticoles du Jura.

80 vigneronnes ont proposé à la dégustation le vin jaune millésime 2006 et leur production de Macvin,

Vin de Paille, Crémant, vins rouges et vins blancs. Car si cette fête permet aux vigneronnes de faire découvrir au public leurs vins jaunes c'est aussi l'occasion présenter toute la diversité des vins du Jura, l'un des plus petits vignobles de France (environ 2 000 hectares de vignes), qui produit entre 70 000 et 80 000 hectolitres par an.

Dimanche matin, comme le veut la tradition, une «pièce» de 220 litres du millésime 2007 a été bénie et mise en perce. Le vin jaune contenu dans le tonneau a été offert à la dégustation au public. Mais pourquoi le 2007 ? Car une fois récolté, le plus célèbre des savagnins vieillit 6 ans et 3 mois en fût de chêne de 228 litres où, avec le temps, sa surface se couvre d'un voile de le-

vures qui s'épaissit, l'isole de l'air et lui donne son goût particulier de noix, de pomme, de fruits secs et d'épices.

La 18^{ème} édition, parrainée par le comédien Jean-François Stévenin, a également été marquée par une vente aux enchères de vieux millésimes, une épreuve du clavelinage qui récompense les vins jaunes les plus représentatifs de leur millésime et par des concours de cuisine et de sommellerie.

Encore bravo et merci pour cette belle 18^{ème} percée du vin jaune qui grâce à vous sera la plus belle !

Le Maire Roger Rey



TÉLÉPHONIE : ARRIVÉE DE LA 4G EN 2016

Avant le FTTH (le très haut débit) la 4G ORANGE est arrivée à Conliège à la fin de l'année. Les détenteurs d'appareils de dernière génération (smartphones, tablettes...) peuvent se réjouir.

En décembre 2017, le village pouvait désormais capter la 4G.

Tablettes et smartphones sont des outils indispensables de communication pour Roger Rey, qui attendait la 4 G avec impatience.

Les internautes pourront, ainsi, bénéficier d'un débit très supérieur à celui de la génération précédente dite, 3G. Ils auront accès à des contenus en haute définition et bénéficieront de nombreux services innovants comme le haut débit internet avec une BOX 4G

INONDATIONS 2016



Vallière fleuve ou rivière ?



Juratri : la puissance incroyable des eaux

Jura, Les ravages de l'orage à Conliège

Cela n'était pas arrivé depuis 1963. Les 730 habitants du Conliège ont vécu un terrible orage hier soir. Aujourd'hui, la solidarité entre voisins a permis de sécuriser les endroits dangereux. La mairie est ouverte tout le week-end. Aujourd'hui, nous sommes allés sur place.

Depuis trois jours, la pluie avait gorgé les sols d'eau, le violent orage a précipité la sortie du lit de la Vallière. Les habitants ont pu constater la force de l'eau en particulier dans les locaux de Juratri. Actuellement, huit artisans y sont installés.

Il y a eu jusqu'à 80 centimètres d'eau dans les ateliers et un mur s'est effondré, la rivière ayant creusé le sol à cet endroit.

La rue principale s'est transformée en torrent. Aujourd'hui, un agriculteur du Gaec de l'Eperon est venu avec son tracteur pour aider les villageois à rendre de nouveau praticables les rues. Au total, une quarantaine de maisons ont été inondées hier soir à Conliège.

Merci à toutes et à tous pour la solidarité manifestée à cette occasion.



Hangars et matériels devenus inutilisables

CONLIÈGE EN MUSIQUE

Chapeau bas Antoinette !

«Conliège en musique» est devenu au fil des ans un événement incontournable pour tous les amateurs de musique et de patrimoine de la région lédonienne. Public et sponsors ont été un vrai encouragement.

Conliège a fêté en 2018 sa 10^{ème} édition depuis sa nouvelle formule qui accueillait un concert le soir très attendu avec buvette et restauration sympathiques, place de Notre Dame de Lorette. (15^{ème} édition si l'on inclut celles réalisées par la seule école de Musique).

Cette manifestation musicale entièrement gratuite a été l'occasion d'offrir à nos habitants et à nos nombreux visiteurs des presta-



tions et concerts de qualité tout en offrant l'occasion de découvrir le patrimoine remarquable, souligné par beaucoup, de notre village.

Que tous les habitants qui ont ouvert cours et jardins aux musiciens trouvent ici nos remerciements.

Mais en premier lieu, rappelons que rien ne se serait réalisé sans la passion, l'esprit créatif et volontaire d'Antoinette Mercier, tout comme de son entourage et l'amical soutien de musiciens.

Présidente « Conliège en musique », initiatrice et responsable de la programmation, sa valeureuse équipe de bénévoles a eu grand plaisir à œuvrer aux côtés d'Antoinette.

Résultat : une programmation variée, des découvertes et à chaque fois l'idée d'être au rendez-vous l'année suivante !

Reste que pour l'instant l'association se met en stand by en attendant une prochaine assemblée générale.

La musique est toujours un facteur important de sympathie, d'échanges, de découverte de la musique des autres dont le langage est universel, d'intégration et d'amitié entre les peuples.

« Conliège en musique » n'a pas une autre ambition : offrir à ses habitants et aux visiteurs des moments de bonheur partagé.

Roger Rey

► 24 DÉCEMBRE : Le Père Noël au rendez-vous à Conliège



Le Père Noël fait savoir qu'il sera fidèle à la tradition conliègeoise **ce mardi 24 décembre 2019.**

Il donne rendez-vous aux petits comme aux grands à **17H** devant la chapelle de Lorette.

Le cortège descendra la rue Haute au son de musiques de Noël jusqu'à la place de la mairie.

Ce sera l'heure alors pour le Père-Noël de distribuer ses friandises aux enfants et cadeaux.

Tout cela grâce à la large contribution du comité des fêtes placé sous la houlette de son président, Didier Ménétrier et de ses complices qui auront préparé vin chaud et jus de fruit tout comme leurs délicieuses bûgnes, à la salle des pompes

► CONLIÈGE SANS PESTICIDES vous avez dit «Sans Pesticides» ?

En finir avec les pesticides dans les espaces publics. C'est l'objectif affiché par la commune de Conliège qui depuis plusieurs années s'est lancée dans le «**ZERO PESTICIDES**».

Cette décision qui, commence à faire tâche d'huile, anticipant une prochaine interdiction réglementaire. Végétalisation des cimetières, diversification des espèces plantées, méthodes alternatives de désherbage et de lutte contre les espèces invasives ou nuisibles.

Toutes ces alternatives ont pour but la protection de la santé des citoyens, la réduction de la pollution des sols et des nappes phréatiques. Mais aussi pour la santé des salariés, des habitants, et des finances publiques.

Cependant il reste beaucoup à faire notamment dans les cimetières où les habitants sont habitués à des lieux de recueillement aseptisés et qui viennent se plaindre à la mairie de la présence d'herbes folles. En oubliant que le travail sans pesticides est beaucoup plus contraignant pour les communes avec la nécessité d'investir dans de nouveaux matériels coûteux : Brûleur thermique, Balayeuse mécanique, Binette, Débroussailleuse, Réciprocatrice, ...etc

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

15 ET 22 MARS 2020



mode d'emploi

Les dates des municipales de 2020 sont fixées au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le second. Ces dates ont été annoncées par le ministère de l'Intérieur le 16 juillet 2019.



Communes de moins de 1000 habitants

Pour les communes de moins de 1000 habitants (seuil auparavant fixé à 3500 lors des élections de 2008), les candidats peuvent être élus dès le premier tour lorsqu'ils obtiennent la majorité absolue (la moitié des voix plus une) et si au moins un quart des inscrits a voté. En cas de second tour, les candidats peuvent être élus avec une simple majorité relative (le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de voix est élu).

Les électeurs peuvent choisir de voter pour des candidats de listes différentes (système du panachage), les suffrages étant comptabilisés de façon individuelle.

Inscription listes électorales

Pour pouvoir voter aux municipales 2020, vous devez en principe être inscrit sur les listes électorales **avant le vendredi 7 février 2020.**

Bureau de vote ouvert à Conliège Salle des pompes sous la mairie de 8h à 18 h



► CARTE JEUNE

Cette année, la commune a distribué 70 cartes jeunes. Elles sont gratuites pour les enfants de 6 à 18 ans. A chaque fin d'année scolaire, la mairie averti les familles via l'affichage et distribution dans les boîtes aux lettres afin recueillir les inscriptions.

Contournement de la vallée de la Vallière



Après plusieurs années de lutte il semblerait qu'une solution soit trouvée pour la descente des poids lourds par la cote de Montaigu
Le président Pernot du Conseil Départemental présente les 3 projets de contournement de la vallée de la Vallée.

Ce projet consiste à créer une 4^{ème} voie descendante de la descente de Montaigu réservée aux camions.

Cette solution semble la plus raisonnable financièrement (1 à 2 millions d'euros) et la plus rapide à mettre en oeuvre.

Une réunion s'est tenue le lundi 14 octobre à ECLA pour convenir d'une solution concernant l'arrivée sur Perrigny et Lons sans bloquer le quartier des rochettes à la demande de Monsieur Pelissard, Monsieur le maire de Lons. Des solutions alternatives ont été présentées qui seront étudiées par un cabinet d'experts.

Travaux de réfection de voirie



Suite aux inondations du 13 mai 2016, les travaux de réfection des voies communales endommagées ont été entrepris dès le mercredi 16 novembre 2016, par la Société EIFFAGE.

Les travaux suite aux dégâts provoqués par les inondations du 13 mai dernier sont en cours avec l'entreprise Eiffage de Courlaoux et sous la maîtrise d'ouvrage d' ECLA.

Ils s'élèveront à 83 000 euros, dont la charge reviendra pour partie à Ecla et pour partie à la commune, après versement de la subvention de 33 000 euros du fonds Barnier.



Un PLU est un document de planification spatiale qui permet d'établir des règles d'urbanisme afin d'assurer l'équilibre entre les espaces affectés aux différentes activités humaines (habitat, activités économiques, sportives, culturelles..) tout en garantissant la protection des espaces naturels et paysagers. Il s'agit de penser aux besoins présents mais aussi d'anticiper le futur en préservant l'intérêt général.

Le PLU (plan local d'urbanisme) a été adopté en 2015

PLU sur lequel nous avons travaillé plus de trois ans, et qui à été complété par le nouveau PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels) ainsi que par la mise en place d'un PCS (Plan communal de sauvegarde) Il définit toutes les règles qui vont gérer notre urbanisme dans les prochaines années.

Nous avons opté pour une utilisation raisonnée et durable de notre territoire en cohérence avec le SCOT.

Il s'appuie en outre sur l'établissement d'un projet urbain cohérent dans le but de densifier l'enveloppe existante du village et de conserver la qualité du village ancien et des paysages de la commune.

ECOLE DE CONLIÈGE 45 ENFANTS À L'APPEL DE L'ANNÉE 2019-2020



Cantine

Les enfants scolarisés à Conliège bénéficient d'un accueil garderie et d'un service de cantine. Ces services sont encadrés par deux personnes. L'accueil commence à 7h30 et termine à 18h30. Le prix du repas : 4 euros 78

EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique a changé de visage cette année, en effet, Mme Ecoiffier est en congé maternité et Mme Chloé Pernaudet assure l'enseignement dans la classe élémentaire depuis la rentrée 2019. Mme Léa Cornebois assure la direction pendant cet intervalle.

L'effectif à la rentrée de septembre 2019 compte 45 enfants, répartis comme suit : 23 élèves à l'école maternelle et 22 élèves à l'école élémentaire.

Grâce au Sou des Ecoles de Conliège et à la participation communale, les enfants ont pu bénéficier de nombreuses sorties pédagogiques et culturelles en rapport avec les thèmes qu'ils étudient en classe.

TAP

Les TAP ont été mis en place depuis la rentrée scolaire 2014 et encore un bilan positif pour les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) pour l'année scolaire 2018/2019.

Une quarantaine d'enfants, scolarisés à Conliège, ont pu bénéficier de cet aménagement.

Cette année scolaire 2019/2020 voit cette organisation reconduite pour les activités suivantes : musique, échecs, arts plastiques, basket, tennis de table, poterie, éveil corporel, activités variées, boules lyonnaises.



Ces activités sont encadrées par des éducateurs diplômés.

MAM

Son ouverture dès le début de notre mandat répondait à un objectif de réduction des pertes d'effectifs scolarisés dans la mesure où des parents confiant un enfant à la MAM étaient ensuite plus susceptibles de le scolariser en maternelle dans notre commune.

Les deux assistantes maternelles sont **NADINE : 06 89 41 46 07** et **ADELINÉ : 06 74 72 66 07**
Cette formule de service à mi-che-



min entre l'accueil familial et l'accueil collectif d'une crèche traditionnelle a offert du fait de sa petite taille des avantages en terme d'accueil, de disponibilité, d'écoute des avantages qui contribuent à son succès depuis la création.

Sans oublier les autres nourrices agréées de Conliège : **Danièle Gosset 06 82 45 38 21** et **Joëlle Pasteur 03 84 24 23 14**

AU FIL DES RÉALISATIONS SUR LA COMMUNE ...

TRAVAUX À «LA GARE»



Suite aux importants dommages constatés à cet endroit (affaissement de la voie verte, effondrement du mur en enrochement réalisé par ECLA, brèches dans le mur de soutènement de M. et Mme MOUGIN). La commune de CONLIEGE afin de préserver ses intérêts a notifié le 26 décembre 2016 une demande indemnitaire à ECLA dont la responsabilité est engagée sur le fondement des dommages de travaux publics chiffrés par une expertise judiciaire. Une médiation sollicitée par ECLA est en cours. Elle a pour but la réalisation à ses frais des travaux prescrits par l'expert. Cet endroit très fréquenté pourra enfin retrouver son aspect initial.

BOLARD : REVITALISATION ET PARKINGS



Suite à l'acquisition en 2010 de l'immeuble (90 000 €) pour un coût total de 220 000€ (après travaux de déconstruction et de désamiantage) s'inscrivant dans un projet de

valorisation et de revitalisation du centre du village par la création d'un pôle de service (commerce multiservice, appartements sociaux, salle de convivialité etc). Devant les difficultés à trouver un financement pour cette opération la commune a décidé en 2017 de vendre cet immeuble. Cette vente a permis, outre l'équilibre indispensable de nos finances, la création d'un parking de 22 places très utilisé aujourd'hui.

CARRIÈRE : SOURCE DE REVENUS



La carrière de BRIOD-CONLIEGE autorisée par arrêté préfectoral, souhaite agrandir son installation et obtenir une nouvelle autorisation préfectorale d'exploitation Un nouveau contrat de forage a été finalisé pour les deux communes concernées. Les parcelles concernées sur CONLIEGE sont les parcelles ZC12 et ZD 7. Ce contrat d'une durée de 30 ans porte sur une surface à défricher de 13,78 ha, un tonnage commercialisable moyen/an de 43000 tonnes /an .Des compensations forestières (noyeraie) à la charge des Carrières Jurassiennes sont prévues par l'état en compensation du défrichement sollicité sur CONLIEGE de 11,85 ha. Une délibération a été prise en ce sens au conseil municipal du 25 novembre 2019 insistant pour que ces compensations soient prioritairement envisagées sur notre commune

avant de les réaliser en dehors du territoire communal.

RESPECT ET SÉCURITÉ DES PIÉTONS

pour la sécurisation de la traversée de notre village il a été réalisé la réfection de quatre passages piétons 36 rue neuve et 25, 26, 40 rue basse, du tourne à gauche place du 11 juillet, la création de deux passages 5 rue neuve et 2 rue basse.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES



3 arrêtés 2006 /2007/2014 et un dé3 arrêtés 2006 /2007/2014 et un décret d'avril 2009 ont fixé les dispositions à prendre concernant l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou création.

Les commerces de CONLIEGE se sont acquittés de leurs tâches ainsi que la commune sur ses bâtiments municipaux. Un agenda d'accessibilité programmé sur 6 ans déposé dès octobre 2015 prévoit la mise en accessibilité des écoles en 2020, de la maison d'assistantes maternelles en 2021, la salle des fêtes à partir de fin 2021.

RENEGOCIATION DES PRETS :

Après consultation de plusieurs établissements bancaires pour étudier un réaménagement des sept emprunts contactés par la commune, il a résulté que la Caisse d'Epargne a émis la proposition en septembre 2016 la plus favorable d'un rachat global de 458000€ à un taux de 1,20 % sur une durée de 11 ans. Les taux s'étaient de 3,20 à 4,36 % et la renégociation a permis de passer d'une trimestrialité de 16992 € à 14748 € d'où un différentiel de 2243 €.

BILAN FINANCIER DE LA COMMUNE 2014/2020

Préambule : Le budget communal se compose de recettes et dépenses de fonctionnement, ainsi que des investissements. Ceux-ci sont financés par l'excédent de fonctionnement de l'exercice précédent et par l'emprunt si besoin.

Parmi les recettes récurrentes figurent :

- Les dotations de l'état qui sont en forte baisse (**71500€ en 2016 ; 38400€ en 2019**)

- Les impôts et taxes dont taxe foncière (taux inchangé) et taxe d'habitation (hausse limitée en 2019 pour compenser en partie la baisse des dotations de l'état. L'impact est minoré pour les classes moyennes dans le cadre de la suppression progressive de cette taxe par l'état)

- Les revenus de la forêt : ventes de bois (montant annuel variable en fonction des zones exploitées)

- Les revenus de la carrière (en fonction des quantités extraites sur Conliège)

S'ajoutent des revenus exceptionnels :

- En 2017, vente du bâtiment Bolard 92 000€

- En 2019 vente de bois 68 150€ dont vente importante de bois partiellement scolytés

- En août 2019 remboursement par ECLA de 33 500€ reçus du fond Barnier en dédommagement des inondations de 2016.

- En novembre 2019 versement de 60 000€ de la carrière (estimation budgétée 18 000€)

Parmi les dépenses récurrentes :

- Charges de fonctionnement (chauffage, électricité, assurance...)

- Charges de personnel

- Remboursement des emprunts

- Attribution de compensation à ECLA (environ 28 000€)

- Rénovation de la bande de roulement : la commune rembourse tous les ans à ECLA 1/36ème du montant



En 2015 changement des canalisations en plomb

cumulé des travaux effectués (12 500€ en 2019) ; dernières routes refaites : rue du mont, lotissement bellevue, rue du moulin).

Deux dépenses exceptionnelles ont affecté les comptes de la commune :

- En mai 2016 les inondations pour un coût de 65 000€

- En janvier 2019, le vol du camion et de matériel dans le local technique d'un montant, après remboursement de l'assurance de 8 000€

Les principaux investissements :

- En 2015 changement des canalisations en plomb

- En 2016 report des investissements prévus à cause des inondations

- En 2017 rénovation du chemin forestier pour l'extraction des grumes 20 400€

- En 2018 sécurisation des accès à l'école avec remplacement des portes 15 000€

- Dossier en cours : réfection du toit de Notre Dame 80 000€ budgétisé

Les actions pour réduire les dépenses :

- Renégociation des prêts suite à la baisse des taux : gain 10 000€/an

- Renégociation des contrats téléphoniques et internet : gain 1000€/an

- Extinction de l'éclairage public de 24H à 5H : gain environ 2000€/an

ACCUEIL D'UNE FAMILLE BENGLADAIS

En 2018, Conliège a vu s'installer dans la Rue Haute, une famille venant du Bangladesh. Cette famille bénéficie d'un logement mis à disposition par l'évêché. La commune de Conliège apporte son soutien moral à cette famille et encourage les actions menées pour leur permettre de vivre décemment.



COMMERCES A CONLIEGE

**2 boulangeries à Conliège,
1 salon de coiffure
1 gîte auberge
(encore de probables surprises en 2020)**

Le temps passe vite cela fait un an que Conliègeois bénéficient de l'installation de deux boulangeries, de la reprise du salon de coiffure, place de l'église.

Encore convient-il de citer la reprise, il est vrai un peu moins récente, du garage de Claude Cazorla «L'Ermitage», devenu

« Garage TDM Auto »

56 rue Basse – Tél : 03 84 44 85 30

dirigé par Guillaume Prudhomme et Antony Peugeot.

Vos boulangeries conliègeoises

52 rue Basse : Boulangerie-Pâtisserie Petit

Cette boulangerie-pâtisserie (Aymeric Petit et sa compagne Anaïs Thevenot) a ouvert ses portes en décembre 2019. Jours et heures d'ouverture du mardi au samedi de 6 h 30 à 13 heures, le dimanche de 7 à 12 heures

Contact 03.84.47.55.48.

19 rue Haute : Boulangerie-Pâtisserie Millet

Philippe et Nathalie Millet vous accueillent 19 de la rue Haute. Les deux nouveaux commerçants sont bien connus à Conliège, dont ils sont originaires. Philippe, âgé de 49 ans, a effectué son apprentissage de boulanger-pâtissier auprès de son père. Horaires d'ouverture du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 16h à 19h – dimanche de 7h à 12h.

À Conliège, ces deux commerces diffusent « Le Progrès ». Le lundi, vous retrouverez votre quotidien à « L'Auberge de la Vallière ».

Contact : 03.84.47.55.48.

Votre Salon de coiffure : « Anne So »

Anne Sophie tient son salon de coiffure « Anne So » au n° 6 de la rue Neuve, face à l'église. Cette professionnelle a préparé son CAP et son brevet à l'école Dumontceau Astier à Bourg-en-Bresse avant de travailler dans différents salons. « Je suis une passionnée de la coiffure et c'est un rêve qui se réalise », précise Anne Sophie.

Heures d'ouverture : Lundi matin de 9 h à 12 h, mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, mercredi de 9 h à 12 h, Jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, samedi de 8 h 30 à 16 h sans discontinuer.

Contact : 03.84.47.34.14.

Mais encore : le bar restaurant le 11/7 est devenu « le gîte auberge de la Vallière »

Depuis aujourd'hui venez le découvrir avec ses 3 chambres d'hôte toutes rénovées et bientôt ses 3 gîtes. Et toujours sa restauration de qualité, pizzeria, menus du jour, spécialités régionales et son bar.

Consultez la page facebook Gîte Auberge La Vallière et le site www.aubergedelavalliere.com



Garage TDM



Boulangerie-Pâtisserie Petit



Boulangerie-Pâtisserie Millet



Salon de coiffure : « Anne So »



l'auberge de la Vallière

ETAT CIVIL 2019

NAISSANCES

01.04.2019 Louise FANI
 11.04.2019 Lylou FORNEVILLE
 03.06.2019 Suzie JACQUIN
 21.09.2019 Hugo SECRETANT
 16.11.2019 Nalya COLIN

13.03.2019 Mme LANCON Micheline
 21.03.2019 M. PUIG Jacques
 02.04.2019 Mme BLANCHARD Marie-Lise
 26.04.2019 M. MERCIER Gaston
 01.06.2019 Mme MERCIER Denise
 23.10.2019 M. FERRIER Quentin
 et Mme A. BARBIER décédée à Perrigny

PACS

01.03.2019 Mme BARBIER Marianne et
 M. SANCHEZ Sylvain
 18.04.2019 M. PRIER Stéphane et
 Mme ZINDY Nadia
 22.07.2019 M. DAVID Régis et
 Mme RAYMOND Sonia
 02.08.2019 M. SECRETANT Thomas et
 Mme PRELY Marion
 08.10.2019 M. GIMONDI Vincent et
 Mme BESSARD Laura

DÉCÈS :

31.01.2019 Mme PAGET Jacqueline
 26.02.2019 Mme BASSIGNY Josette
 28.02.2019 Mme MOREL Huguette

MARIAGES

14.12.2019 Mme MONTES Graziella
 et MOUSSI Reda

Décès de Quentin Ferrier

**Triste nouvelle pour notre village
 le jeune Quentin Ferrier,
 un Conliégeois de 18 ans, est décédé
 mercredi 23 octobre 2019
 dans l'après-midi, dans le Haut-Doubs
 à la suite d'un accident.
 Il était en train de débarder du bois.**

Un jeune bûcheron épris de chasse et de rugby, Quentin Ferrier travaillait pour l'entreprise Jura Forêt localisée à Boujailles, entre Doubs et Jura. Titulaire d'un bac pro forêt, le jeune Jurassien âgé de 18 ans venait d'être embauché. Fils de Bruno Ferrier, bûcheron connu à Conliège, il a toujours voulu faire le même métier que son père. Connu pour son tempérament passionné et travailleur, le Conliégeois venait d'emménager à Frasne (25).

L'obtention de son bac pro symbolisait la fin de ses études en alternance qu'il avait réalisées entre le CFA de Chateaufarine, à Besançon, et l'entreprise Jean-Paul Rinaldi, située à Bonnevaux (25). «La remise de son diplôme devait avoir lieu en décembre prochain», précise Bruno Ferrier son père, inconsolable.

Né en août 2001, le jeune homme était aussi un amateur de chasse et de rugby. Il avait fréquenté l'école de rugby du CSL de 2011 à 2015. Le joueur qui occupait le poste de talonneur était appelé affectueusement «le sanglier». Un surnom qui traduisait sa volonté d'aller de l'avant sur le terrain, mais aussi sa passion pour le monde de la chasse, du bois et des grandes forêts du massif jurassien.

Sincères condoléances à sa famille.

